



CAP Fleuriste

Informations générales :

Pour ceux qui ont :

- le sens artistique
- de la minutie et de l'habileté
- le sens de la communication

Le fleuriste n'est pas seulement un commerçant qui aime les fleurs, c'est avant tout un artiste. Réalisation de bouquets, de compositions liées à un événement particulier (mariage, fête de Noël, deuil, fête des mères, Saint-Valentin, ...), décorations de vitrines, de salle de réceptions... le fleuriste est appelé à apporter la beauté au cœur de la vie.

Il achète des roses, lys, orchidées, tulipes, ficus, cactus directement à des producteurs et les revend, après les avoir mis en valeur.

Par ailleurs, son rôle de conseil auprès de la clientèle sera important. Grâce à ses connaissances en botanique, il peut notamment lui apprendre comment entretenir et garder le plus longtemps possible le fruit de son travail.

Il apporte un soin méticuleux à la présentation de sa vitrine, témoin de son goût et de son sens esthétique évidents.

Pôles de formation :

Composition florale :

• réalisation de compositions florales de toutes tailles pour toutes les occasions et leur mise en valeur dans la vitrine

• réalisation en déplacement pour décorer des salles (réception, mariage...)

• réception des végétaux, matériaux et accessoires

• vérification de la qualité des végétaux

• tri des différents produits

• stockage de la marchandise

Gestion et présentation marchande des produits :

• coupe et préparation des fleurs destinées aux bouquets

• entretien, arrosage des plantes et arbustes en pot

Aide à l'exploitation commerciale du point de vente :

• conseil à la clientèle pour le choix de compositions et accessoires

• adaptation de l'offre à la demande

• repérage des documents de base de la gestion du point de vente

Contenu pédagogique :

• enseignement professionnel et technologique (botanique, composition florale, vente)

• enseignement général (français, mathématiques, physique, chimie, histoire, géographie, LV1-anglais ou allemand - arts appliqués, éducation physique)

Périodes de formation en entreprise :

- Elles permettent au candidat de découvrir les réalités professionnelles
- et d'acquérir, compléter et développer des compétences professionnelles
- 16 semaines de stage réparties sur les deux années en période continue ou en journées séparées